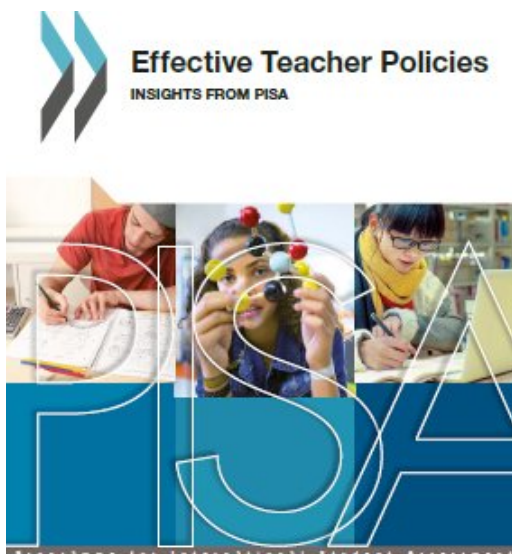


## La France, le pays qui garde ses professeurs qualifiés pour les élèves favorisés

*"Toute politique éducative est une politique d'enseignants". L'OCDE publie le 11 juin un nouveau volume tiré des résultats de PISA 2015 sur les politiques enseignantes. L'organisation internationale montre du doigt la France pour l'inégalité criante entre lycées défavorisés et favorisés en ce qui concerne le niveau de qualification des enseignants. Selon l'OCDE les premiers ne compteraient que 20% d'enseignants "pleinement certifiés" contre 92% chez les seconds. Un chiffre contestable mais qui va d'autant plus renforcer la remise en cause du mode d'affectation des enseignants que l'organisation estime que plus d'autonomie des établissements entraîne plus d'équité. Au delà de ces prises de position, l'OCDE montre aussi que des systèmes éducatifs centralisés peuvent aussi avoir une gestion équitable des enseignants. A condition d'y mettre le prix et de le vouloir...*

### Une formation des enseignants à améliorer



Quelles politiques enseignantes trouve-t-on dans les systèmes éducatifs les plus performants ? Quelles politiques permettent plus d'équité pour les élèves ? Comment rendre le métier enseignant plus attractif ? Sous le titre "Des politiques enseignantes efficaces", l'OCDE publie un nouveau volume tiré des résultats de PISA 2015 qui apporte un éclairage nouveau sur les inégalités scolaires en France et aussi sur les politiques à mener pour y remédier.

Car la France fait bien partie pour l'OCDE des mauvais élèves. D'abord parce que, c'est connu, nous avons un des systèmes éducatifs les plus inégaux socialement. Mais aussi, c'est nouveau, pour sa formation et sa distribution des enseignants.

Pour mettre cela en évidence l'OCDE a fait des choix statistiques qu'il faut connaître pour bien comprendre les résultats. L'organisation sélectionne dans PISA le quart des lycéens les plus défavorisés et les plus favorisés. Ce choix exclut les élèves les plus faibles et les plus défavorisés qui à 15 ans sont collégiens. Dans le quart défavorisé on va trouver de nombreux lycées professionnels et chez les favorisés de nombreux lycées privés. Disons plus de la moitié dans le premier cas et les 4 cinquièmes dans le second.

Première remarque de l'OCDE : les systèmes éducatifs performants ont des enseignants ayant eu de longs stages pratiques de formation initiale. Ils ont ensuite eu une formation continue importante et basée sur les besoins des enseignants. Dans ces systèmes, l'évaluation des enseignants est directement liée à la formation continue.

Voilà trois domaines où la France est mal placée. Jusqu'en 2013 les stages pratiques avaient disparu en grande partie de la formation initiale. L'OCDE note quand même que ces stages varient selon les pays de 20 jours (au Japon) à 2 ans en Allemagne. La formation initiale des enseignants varie de 4 ans, cas le plus fréquent, à 7 ans (en Allemagne).

C'est pas mieux pour la formation continue qui est plus rare en France qu'ailleurs et très rarement liée aux attentes des enseignants, ne serait ce que parce qu'elle tombe du ciel. Enfin l'évaluation des enseignants est indépendante de la formation.

## De criantes inégalités dans la répartition des enseignants mais des données à relativiser

### Différence de ressources en personnel enseignant entre les établissements favorisés et défavorisés

		ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT			
		Taille des classes (nombre d'élèves)	Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)	% de professeurs de sciences titulaires d'un diplôme avec une spécialisation en sciences (%)	% d'enseignants pleinement certifiés (%)
OECD	Australie	25	13	92	96
	Autriche	24	10	39   87	88
	Belgique	18   23	7   11	38   57	84
	Canada	24   28	13   16	77	97
	Chili*	35	16   21	70	23
	République tchèque	21   27	13	57   71	91   96
	Danemark	22	11   14	85	
	Estonie	19   29	8   12	70	84
	Finlande	18   20	10	83	93
	France	25   33	9   12	87	20   92
	Allemagne	22   27	14	75   90	92
	Grèce	24	7   10	42	90
	Hongrie	26   32	6   9	74	
	Islande	17   22	9	20   36	82   92
	Irlande	24	12   14	92	100
	Israël				
	Italie	23	8   13		83   97
	Japon	32   38	9		96
	Corée	31	13   15	92	96
	Lettonie	17   25	7   11	80	66
	Luxembourg	20   23	9   11	63   79	64   85
	Mexique	33   44	17   27	53   79	58   23
	Pays-Bas	22   27	14   20	23   50	75   94
	Nouvelle-Zélande	26	12   15	92	92
	Norvège	22   27	9   11	42   70	88
	Pologne	22   26	8	93	99
	Portugal	24   28	10   11	86	96
	République slovaque	19   25	12	82	89   96
	Slovénie	25   28	9	82   88	97
	Espagne	27	11   15	82	93
	Suède	22   25	11	79	89
	Suisse	20	12	46   92	87
	Turquie	48	14	79	92
Royaume-Uni	23   26	13   16	92   96	96	
États-Unis	26	14   17	94	94   99	

On en arrive à la révélation la plus importante de cette étude OCDE : l'inégalité de répartition des enseignants. A en croire l'OCDE les établissements défavorisés français ne comptent que 20% d'enseignants "pleinement certifiés" contre 92% dans les établissements favorisés. Cet écart est le plus important de tous les pays membres de l'OCDE.

Ces chiffres sont à relativiser. L'OCDE compte comme professeur "pleinement qualifié" les certifiés et agrégés. Comme, en France, l'enseignement professionnel a sa propre catégorie d'enseignants et que les L.P. comptent pour plus de la moitié des élèves du quart le plus défavorisé, cela tire fortement vers le bas leur nombre. Mais cela reconnaît aussi le choix français de ne pas mettre les mêmes enseignants en LP qu'ailleurs, comme si ces élèves là méritaient un corps spécial.

Si on regarde de plus près, 22% des professeurs de sciences enseignant dans les établissements défavorisés français n'ont aucun diplôme universitaire en sciences. Un élève sur cinq dans ces établissements a face à lui un professeur qui n'est pas qualifié. C'est un taux énorme qui tient compte de la présence massive des contractuels dans les lycées défavorisés. Ce taux est le double de celui des établissements favorisés où on compte de nombreux établissements privés qui eux aussi emploient de nombreux contractuels. Il y a donc

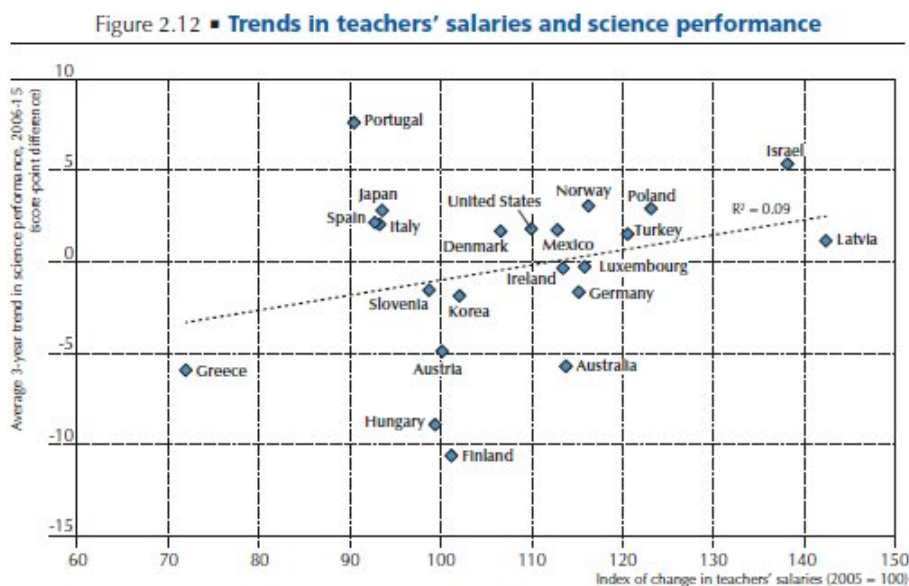
bien en France une inégalité criante dans la répartition des enseignants.

Il y a aussi tout ce que Pisa ne cherche pas à savoir. D'abord la présence effective des enseignants dans les établissements. On sait que le remplacement des enseignants est difficile dans les établissements défavorisés, particulièrement en sciences. Des mois d'enseignement sont perdus par les élèves pour cette raison.

On sait aussi qu'on va trouver dans ces établissements les enseignants les moins expérimentés et les plus récemment arrivés dans leur établissement. L'étude pointe d'ailleurs le turn over dans les établissements : pour l'OCDE les écoles qui ont les meilleurs résultats sont celles qui ont le taux de turn over le plus faible.

"Les inégalités observées en France s'expliquent en grande partie par les disparités d'accès à des enseignants expérimentés", dit-on à l'OCDE. Voilà une responsabilité qui incombe au ministère.

### Comment améliorer cette situation ?



Ne rêvez pas ! L'OCDE ne reconnaît qu'un rôle secondaire à la hausse salariale dans le recrutement des enseignants. Pour l'OCDE, la solution c'est l'autonomie des établissements. "Une autonomie accrue des établissements apporterait plus d'équité dans la répartition des enseignants".

L'affirmation repose sur

des données qu'on peut retranscrire de façon moins péremptoire. Ce que montrent les données OCDE, c'est que les chefs d'établissements déclarent que là où le chef d'établissement recrute directement les enseignants il y a moins de manque d'enseignants, quelque soit la qualité de celui-ci. Passer de cette déclaration à la prise de position sur l'autonomie est un peu tiré par les cheveux. Mais elle a un poids politique majeur.

On a malheureusement trop d'exemples de pays où l'augmentation de l'autonomie s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité du recrutement des enseignants et du niveau scolaire des élèves pour souscrire à cet argument de l'OCDE. L'exemple de la Suède, le pays qui est allé le plus loin dans l'autonomie par une réforme jugée emblématique, est éclairant sur ces deux points. En donnant le pouvoir de recruter et payer les enseignants aux chefs d'établissement, la Suède a fait s'effondrer et le recrutement des professeurs et celui des chefs d'établissement, assommés de travail. Le niveau des élèves a aussi beaucoup baissé.

Mais c'est l'OCDE elle-même qui nous offre, avec honnêteté, l'exemple contraire avec le Japon et la Corée du Sud. Voilà deux pays où le système éducatif est centralisé comme le notre. Et pourtant les inégalités entre établissements sont faibles. Dans ces deux pays les enseignants sont contraints régulièrement de

changer de poste. Tout le jeu consiste à les attirer dans les établissements défavorisés. En Corée on utilise des hausses de salaire, la promesse de classes plus petites, de services moins chargés ou encore des points donnant des passe droits pour la promotion suivante. Autrement dit, l'objectif d'équité est reconnu et affirmé par l'Etat qui donne aux établissements défavorisés des avantages significatifs pour attirer les meilleurs enseignants.

Ces pistes sont explorées en France dans les établissements de l'éducation prioritaire avec une prime et une réduction du temps de service. Mais probablement à un niveau trop faible. Pour le moment la carrière des enseignants continue de se construire sur le seul jeu des mutations, un "bon" établissement récompensant une fin de carrière. L'OCDE estime qu'une prime importante peut inciter les enseignants à demander un poste dans un établissement défavorisé à l'image de ce qui s'est fait en Caroline du Nord (Etats-Unis) avec une prime de 1800 \$. On sait que le président de la République a promis une prime de 3000 € en plus de la prime actuelle de 2000 € aux professeurs de Rep+. Mais la promesse tarde à s'incarner...

Pour l'OCDE la politique courante de réduction du nombre d'élèves dans les établissements défavorisés a beaucoup moins d'impact. Mais il est vrai que dans la plupart des pays de l'OCDE la différence de taille des classes entre favorisés et défavorisés est minime (24 à 28 élèves). Et ca concerne peu la France. Seuls le Japon et le Mexique dépassent la France pour le nombre d'élèves par classe dans tous les pays membres de l'OCDE.

Peut-on attirer des étudiants plus brillants vers l'enseignement ? L'étude OCDE montre qu'il y a un pourcentage de jeunes souhaitant devenir enseignants en baisse mais suffisant pour faire face aux besoins. Mais en France, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, ce ne sont pas les meilleurs élèves. Leurs résultats sont en dessous de la moyenne du pays en maths et en français. Les pays où les salaires des enseignants sont plus élevés trouvent plus facilement à recruter des enseignants mais n'attirent pas forcément les meilleurs.

### **Quel impact sur la politique gouvernementale ?**

"La plupart des pays pourraient faire mieux pour observer comment les enseignants sont affectés", dit l'OCDE. "Cela veut dire pas seulement le nombre d'enseignants mais aussi leur qualification, leur expérience et leur efficacité. Beaucoup de systèmes éducatifs pourraient aussi faire plus pour répondre aux besoins des enseignants, particulièrement les nouveaux, dans les établissements défavorisés".

Cette étude de l'OCDE va soutenir la politique gouvernementale. L'autonomie des établissements est vantée par JM Blanquer qui ne fait pas mystère de sa volonté de donner aux chefs d'établissement le pouvoir de recruter. La récente annonce de modification des concours de recrutement pourrait devenir la première étape d'une réforme de fond mettant fin au système d'affectation des néo enseignants sinon au statut des enseignants. L'affirmation que l'autonomie s'accompagne de davantage d'équité aura du mal à passer tellement elle semble fausse. Mais l'appui de l'OCDE sera précieux pour le ministre.

Mais l'étude OCDE comprend aussi des éléments plus délicats à insérer dans le programme gouvernemental. Pour l'OCDE pour trouver des enseignants de qualité il faut pouvoir leur offrir des conditions de travail de qualité. Cela va contre le caporalisme ambiant. L'OCDE estime qu'il faut encourager la formation demandée par les enseignants, et non imposée par en haut, alors que le ministère vient de d'imposer le contenu des formations des enseignants du premier degré. Il faudrait encourager le travail en réseau des enseignants alors que les restrictions de moyens mettent en péril ce qui existe dans l'éducation prioritaire.

On retiendra de l'étude ce qu'elle met en lumière des inégalités de répartition des enseignants , même si les données OCDE sont à relativiser pour les deux catégories de lycées. L'OCDE confirme ce que l'on sait : la France a une école à deux vitesses. Les dirigeants de l'école républicaine laissent tomber les jeunes qui ont le plus besoin d'elle.

**François Jarraud**

[Le rapport](#)

[Suède Angleterre Pays Bas](#)

[Quelle autonomie en éducation prioritaire ?](#)